



Chers parents,

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion de l'APEL ainsi que la présentation du bureau et des manifestations prévues sur l'année 2023-2024.

Vous pouvez, à travers ce bulletin :

- · Choix 1:
 - S'investir dans l'association APEL Saint Paul : 26€50 (16€50 reversé à l'APEL de Vendée + 10€ versé à l'APEL école Saint Paul)
 - ✓ Ou faire un don à l'APEL école Saint Paul sans s'investir dans l'association APEL Saint Paul
- Choix 2 : uniquement si vous avez un enfant scolarisé dans un autre établissement privé

Tous ces projets ne peuvent être menés par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. Que ce soit en devenant membre de l'APEL, en faisant simplement un don ou en participant aux différentes manifestations. En vous remerciant de votre implication dans la vie de l'école de vos enfants.

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre abbancement à la neure Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établimement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des néférences de l'établissement scoloire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez comsulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet <u>www.appl.fr</u> ou vous rapprocher de vutre Apel d'établissement,

Vous pouvez exercer vos droits d'acobs, de rectification, d'opposition, à l'effecement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale - 277, rue Saint Jacques - 75240 paris cédex 05, ou l'Apel école Saint Paul, 1 rue Séraphin Buton 85180 les Sables d'Otome.